



Agent de Surveillance de la Voie Publique ? Opérateur Vidéo Protection (H/F)

Offre interne

23.04.2021

Agent de Surveillance de la Voie Publique ? Opérateur Vidéo Protection (H/F)

Description

Votre contexte

Par ses pouvoirs de police notamment, le Maire s'attache à préserver le cadre de vie et offrir aux Vélizyvillais une qualité de vie des plus agréables. C'est une mission polyvalente qui le conduit à intervenir dans des domaines très divers (surveillance du domaine public, de la circulation et du stationnement des véhicules, lutte contre le bruit, sécurité des établissements recevant du public, sécurité des activités sportives, etc.).

Pour développer cette politique et faire respecter la loi, la Direction de la tranquillité publique est composée d'un directeur, d'un agent d'accueil, de 3 brigades de Policiers Municipaux avec chacune 1 chef d'équipe (1 brigade de jour, 2 brigades de nuit) et d'un centre de supervision urbain mutualisé avec plusieurs communes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc composé de 6 ASVP-OVP. Les agents disposent de tout l'équipement nécessaire à la bonne réalisation de leurs missions. Au sein de l'Hôtel de Police, deux agents de la Police Nationale sont présents permettant un travail en transversalité avec les agents de la Police Municipale.

La direction intervient aussi dans le domaine de la prévention avec un chargé de la prévention et du CLSPD et un psychologue du Point Ecoute Jeune et Accueil Parents.

Description de vos missions

Sous l'autorité hiérarchique du Directeur de la Prévention et de la Tranquillité Publique, vous serez chargé de réaliser des missions au centre de supervision urbain intercommunale ainsi que sur la voie publique :

Missions au centre de supervision urbain :

▪ Assurer une observation et une surveillance du domaine public :

Surveiller en continu les images issues du système de vidéo-protection de la commune.

Déceler et signaler immédiatement les faits délictueux ou inciviles (gradations, vols, agressions?), les situations de risque ou pré-accidentelles (attroupement, comportement suspect?), les stationnements dangereux, les accidents de la circulation et les entraves à la voie publique.

▪ Être en appui direct et un soutien opérationnel aux policiers municipaux :

Suivre par vidéo les interventions en cours (tracking en temps réel)

Visualiser les lieux avant l'engagement des équipes de police municipale

Aider à l'identification de plaques ou d'individus sous contrôle de la loi

Réaliser des échanges radio permanents avec les effectifs de police municipal en mission

▪ Transmettre les informations issues de la vidéo protection et/ou des appels entrants :

Assurer l'accueil et le filtrage des numéros d'urgence de la ville : réception des appels téléphoniques du numéro d'urgence municipal, 24h/24 selon le planning de présence.

Évaluer rapidement le degré d'urgence, filtrer et orienter les appels techniques (coupures, voirie, éclairage public), les appels sécurité / tranquillité publique, les appels sociaux / assistance personnes vulnérables.

Enregistrer systématiquement les appels reçus dans un registre prévu à cet effet (transcription).

▪ Assurer la gestion du contrôle d'accès de certains bâtiments municipaux ainsi que du parking Louvois.

Missions de voie publique :

▪ Procéder à la verbalisation des infractions au stationnement :

Verbaliser les infractions aux règles d'arrêt et de stationnement en secteurs de stationnement à durée limitée (zones bleues).

Verbaliser les infractions au code de la route en matière d'arrêt et de stationnement gênants.

Verbaliser les véhicules en infraction en cas d'apposition d'un certificat d'assurance non valide.

Missions ponctuelles :

▪ Participer à des missions de garde lors d'événements et à des missions de prévention :

Assurer des gardes statiques lors des diverses manifestations et des cérémonies.

Renseigner la population, assurer une aide ponctuelle et porter secours.
Participer ou mener des actions de prévention routière en milieu scolaire (permis piéton, permis vélo).

Conditions d'exercice

- **Temps de travail et horaires** : Fonctionnement sur planning roulant : 37 heures hebdomadaires en roulement sur 4 jours par semaine du lundi au samedi. Amplitude horaire : Du lundi au vendredi : 7h30-16h45 ou 16h45-02h00 / Le samedi : 09h00-18h00 ou 17h45-02h00 (remunérés en heures supplémentaires).
- **Droit à congés** : 20 jours de congés, 7,5 jours de RTT et 2 jours de fractionnement.
- **Contraintes particulières** : port de charges lourdes (gilet par balle), travail le weekend et la nuit, services spéciaux liés aux événements
- **Remunération** : Remunération indiciaire + régime indemnitaire attractif (part fixe et part variable du RIFSEEP) + 13ème mois
- **Parcours d'intégration** : Accompagnement de la prise de poste, avec mise en place d'un parcours d'intégration et d'un plan de formation individuel sur 3 ans. Organisation de demi-journées d'intégration et de cafés numériques (formation à nos outils : intranet, logiciel RH, messagerie, etc.). Si besoin, accompagnement possible à la recherche d'un logement et d'une place en crèche.
- **Action sociale** : adhésion au CNAS, accès au COS, participation employeur contrat groupe mutuelle (50% du tarif dans la limite de 50€ par mois) et prévoyance (12€ par mois), versement de prestations d'action sociale, accès au restaurant municipal.
- **Transport** : remboursement à 75 % des coupons d'abonnement de transports en commun pour le trajet domicile-travail et/ou versement du forfait mobilités durables (indemnité forfaitaire de 100€ à 300€ par an selon le nombre de déplacements en vélo domicile-travail). Stationnement gratuit à proximité de tous les bâtiments municipaux.

Profile of the candidate

Permis B obligatoire.

- Connaissance du cadre réglementaire des A.S.V.P. (statut et compétences)
- Connaissance de la réglementation relative au code de la route en matière d'arrêt et stationnement
- Savoir rédiger des documents dans un contexte normal : rapports, procès-verbaux, synthèse d'activité
- Savoir appliquer les gestes de premiers secours: PSC1, mise en œuvre d'un DEA
- Savoir utiliser les logiciels métiers : progiciel gestion et écrit du service, PVe (verbalisation électronique), vidéo protection
- Capacité à travailler en équipe (disponibilité, esprit de corps)
- Bonne condition physique
- Sens du service rendu à l'usager et des responsabilités

Poste ouvert aux candidats porteurs d'un handicap.

Technique

Emploi permanent (Temps complet)

Catégorie C